

**COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

**DÉTERMINÉE À FAIRE LES CHOSES À SON RYTHME**

**ENCORE PLUSIEURS ÉTAPES À FRANCHIR POUR LE DOSSIER ÉOLIEN À LA MRC NICOLET-YAMASKA**

***Nicolet, le 6 juin 2023*** Soucieuse de contribuer à l’effort énergétique nécessaire pour le Québec, la MRC de Nicolet-Yamaska annonce qu’elle poursuit ses démarches, à son rythme, et qu’elle utilisera des ressources supplémentaires pour avoir un maximum d’information sur le dossier d’implantation d’éoliennes sur son territoire.

« Il n’est pas question d’escamoter les différentes étapes de cet important dossier qui aura un impact sur plusieurs générations. Nous souhaitons continuer de bien faire les choses avec notre communauté et allons faire appel à davantage d’expertise. Lors du conseil des maires et dans de nombreuses assemblées de consultation, nous avons écouté les citoyennes et citoyens et nous allons nous assurer de disposer de toutes les informations nécessaires à la prise de décisions. Parmi les prochaines étapes à venir, notons la création d’un comité consultatif, composé de citoyens et d’organisations socioéconomiques, d’un sondage auprès des citoyennes et citoyens de la MRC, des discussions avec les promoteurs, d’une règlementation à établir et l’élaboration des modèles de gouvernance et d’affaires souhaités. Nous attendons également une mise à jour des recommandations de la santé publique. À ce stade-ci, il est possible que nous ne puissions pas déposer pour le 12 septembre pour respecter l’échéancier d’Hydro-Québec, mais nous continuons la démarche parce que c’est un dossier évolutif avec d’autres appels d’offres à venir », souligne la préfète de la MRC, Mme Geneviève Dubois.

Rappelons que jusqu’à une soixantaine d’éoliennes pourraient se retrouver sur une demi-douzaine de municipalités de la MRC pour un appel d’offres d’Hydro-Québec pour la fourniture de centaines de mégawatts provenant de Nicolet-Yamaska. Au cours des dernières semaines, plusieurs municipalités ont tenu des séances de consultation et des rencontres d’information ont eu lieu par les promoteurs. Bon nombre de participantes et de participants sont venus se faire entendre lors de ces rencontres et ont positivement contribué au débat. À ces gens venus nous voir et à toute la population, la MRC envoie le message qu’elle continue ses démarches, à son rythme. « Nous faisons toujours front commun parce que nous croyons sincèrement que l’éolien représente une solution durable plus qu’intéressante. Nous avons donc la ferme intention d’aller au bout de cette réflexion-là pour évaluer la possibilité d’implanter cette technologie chez nous », souligne le préfet adjoint, Claude Lefebvre.

Lors de l’annonce du lancement de l’appel d’offres d’Hydro-Québec, en mars 2023, la MRC a fait savoir clairement qu’advenant la réalisation d’un projet de développement éolien, elle souhaiterait en être partie prenante afin de maximiser les importantes retombées économiques pour les collectivités de son territoire et leurs populations respectives. La MRC maintient cette position qui est en parfaite cohérence avec son Plan de transition écologique qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la carboneutralité de la MRC Nicolet-Yamaska d’ici 2030, d’une part, et avec sa demande aux gouvernements d’aller de l’avant avec des initiatives permettant d’accélérer la transition énergétique et la décarbonation de l’économie, d’autre part. « Nous avons une responsabilité collective à l’égard de nos générations futures et je crois que nous avons le devoir de nous intéresser à toutes les solutions vertes qui nous sont proposées », a conclu la préfète.

- 30 –

|  |
| --- |
| Source : Frédéricke GervaisConseillère en communicationMRC de Nicolet-Yamaska819 519-2997 poste 2256f.gervais@mrcny.qc.ca |
|  |  |  |